

Bureau du Conseil Communal
Hôtel de Ville
Rue Neuve 10
1450, Sainte-Croix

Sainte-Croix, le 10/02/2022

Pétition pour la protection de l'aigle royal et autres rapaces

Madame, Monsieur,

Nous, les signataires, vous adressons cette pétition conformément à l'article 31 de la Constitution vaudoise.

L'étude d'impact des éoliennes du Mont des Cerfs et La Gittaz sur l'avifaune n'est pas récente, donc incomplète. Cette étude n'englobe pas le retour récent de l'aigle royal sur l'Arc jurassien.

Nous ne voulons pas partager la responsabilité de cette lacune. Nous demandons au Conseil communal et à la Municipalité de suspendre immédiatement le permis de construire délivré à Romande Énergie et de mandater une instance indépendante pour mener une étude complète sur l'impact de ces éoliennes sur tous les rapaces dont l'habitat comprend tout le territoire de la Commune de Sainte-Croix.

Nom, Prénom

Adresse

Signature

Nom, Prénom	Adresse	Signature